

---

## Résumé : Actualisation des indicateurs de mortalité des Bruxellois

---

L'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale a actualisé les **indicateurs de mortalité des Bruxellois pour la période 1998-2023**.

Les **indicateurs de mortalité** concernent, entre autres, la mortalité générale et la mortalité prématurée et sont présentés selon le sexe, l'âge et la commune de résidence des personnes, et sous forme de taux bruts et standardisés. Des données sur l'espérance de vie à la naissance et sur la mortalité par cause/groupe de causes sont également présentées.

En 2023<sup>1</sup>, 8 069 Bruxellois sont décédés, ce qui correspond à un taux brut de mortalité de 647,9/100 000 habitants (657,0/100 000 femmes et 638,4/100 000 hommes) et à un **taux de mortalité standardisé pour l'âge**<sup>2</sup> de 854,8/100 000 habitants (698,1/100 000 femmes et 1 090,3/100 000 hommes).

Le **taux de mortalité prématurée** (décès avant l'âge de 75 ans) standardisé pour l'âge est de 301,8/100 000 habitants en 2023, il est moins élevé chez les femmes (219,0/100 000) que chez les hommes (394,1/100 000).

De manière générale, le nombre de décès et les taux de mortalité bruts et standardisés pour l'âge, que ce soit pour la mortalité générale ou pour la mortalité prématurée (avant 75 ans), ont diminué ces 20 dernières années (excepté en 2020, année lors de laquelle la mortalité générale et prématurée sont plus élevées en raison de la crise du Covid-19). Entre 1998 et 2023, le taux de mortalité générale standardisé pour l'âge a diminué, passant de 1 213,5 à 854,8 décès pour 100 000 habitants, tandis que le taux de mortalité prématurée standardisé pour l'âge est passé de 504,3 à 301,8 décès pour 100 000 habitants.

En parallèle, on observe une augmentation progressive de l'**espérance de vie à la naissance**. Celle-ci a, en effet, augmenté d'environ quatre années entre 1999 et 2023, passant, entre les périodes de 1999–2003 et 2019–2023, de 74,8 à 79,1 ans pour les hommes, et de 80,8 à 84,1 ans pour les femmes.

En ce qui concerne les **causes de décès**, les trois premières causes de décès en 2023 sont : les tumeurs (tumeurs malignes (cancers) et bénignes) (158,2/100 000 habitants), les maladies de l'appareil circulatoire (148,9/100 000 habitants) et les maladies de l'appareil respiratoire (72,6/100 000 habitants).

---

<sup>1</sup> Pour les années 1998 et 1999, les décès des résidents bruxellois survenus en Wallonie ne sont pas inclus dans le calcul. Les données de l'année 2023 pour la Wallonie n'étant pas encore disponibles, celles-ci ne sont également pas incluses dans le calcul, elles seront intégrées lors de la prochaine actualisation. Cela concerne tous les indicateurs ici présentés. A titre informatif, en 2022, environ 150 Bruxellois sont décédés en Wallonie, ces décès représentent moins de 2,0 % des décès des résidents bruxellois.

<sup>2</sup> La population de référence utilisée pour la standardisation est la population européenne standard 2013.



Chez les hommes, les tumeurs (tumeurs malignes (cancers) et bénignes) constituent la première cause de décès (167,3/100 000 hommes) en 2023, suivies par les maladies de l'appareil circulatoire (143,9/100 000 hommes). Chez les femmes, ce sont les maladies de l'appareil circulatoire qui sont la première cause de décès (153,8/100 000 femmes) devant les tumeurs (tumeurs malignes (cancers) et bénignes) (149,4/100 000 femmes). Les maladies respiratoires se classent à la troisième place dans les deux sexes en 2023 (72,1/100 000 hommes et 73,1/100 000 femmes).

Pour la plupart des causes de décès, leurs taux de mortalité spécifiques ont connu une diminution importante ces 20 dernières années. Pour les maladies cardiovasculaires, qui constituent l'une des principales causes de décès, le taux de mortalité spécifique est près de trois fois moins élevé entre 1998 et 2023.

Des tendances positives en termes d'évolution marquent ces vingt dernières années : d'une part, les taux de mortalité générale et prématurée des Bruxellois ont diminué et d'autre part, l'espérance de vie a augmenté. Après la crise du Covid-19, la période 2022-2023 marque ainsi un retour à ces tendances, qui semblent donc se poursuivre sur le long terme. Ces tendances positives peuvent s'expliquer notamment par des évolutions dans les comportements de santé des personnes, comme par exemple le tabagisme, ainsi que par les avancements et progrès dans les soins de santé. Elles ne doivent cependant pas faire oublier la persistance des inégalités sociales, comme on le voit au travers des différences existant entre communes pour les taux de mortalité (générale et prématurée) et l'espérance de vie.

Les tableaux présentant l'ensemble des indicateurs de mortalité et d'espérance de vie ainsi qu'une note commentant leur évolution sont consultables via ce lien :

<https://www.vivalis.brussels/fr/informer-et-communiquer/indicateurs-social-et-sante/les-indicateurs-de-mortalite>.

Une description plus détaillée et des analyses plus approfondies et commentées de ces indicateurs peuvent être trouvées dans plusieurs chapitres du "**Tableau de bord de la Santé en Région bruxelloise 2024**" (<https://www.vivalis.brussels/fr/publication/tableau-bord-sante-bruxelles-2024>).

Vous pouvez également trouver certaines données par commune dans la série des publications "**Zoom sur les communes 2024**" (<https://www.vivalis.brussels/fr/actualites/zoom-communes-edition-2024>).